



Conférence de presse DuoDay 2019 Mardi 9 avril 2019

DuoDay



SOMMAIRE

I/ L'emploi des personnes en situation de handicap : une priorité du Gouvernement

II/ Le concept du Duoday, ses enjeux, ses modalités

III/ Bilan du DUODAY 2018 et perspectives 2019

IV/ Un exemple d'entreprise participante : SAINT-GOBAIN

V/ Les structures accompagnantes

DuoDay Travail & Handicap, l'intégration commence avec un duo

l) L'emploi des personnes en situation de handicap : une priorité du Gouvernement.

Les chiffres parlent d'eux même ! Au plan national 500 000 personnes handicapées sont inscrites à Pôle emploi. **Leur taux de chômage (19%) est deux fois supérieur à la moyenne nationale. C'est le cas également en Vaucluse où 25 % des près de 20 000 personnes en situation de handicap sont demandeurs d'emploi.** L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés stagne depuis des années dans les entreprises, les jeunes personnes en situation de handicap ne représentent qu'1% des apprentis.

Trente ans après la loi de 1987 qui a instauré **une obligation d'emploi de 6% de travailleurs handicapés**, seuls 3,4% des emplois du secteur privé sont occupés par des travailleurs handicapés. Ils représentent 5,2% des agents publics. Un tiers des entreprises comptent moins de 2% de travailleurs handicapés dans leurs effectifs.

Au niveau national 938 000 personnes en situation de handicap sont en emploi. Plus de 80 % des personnes en situation de handicap en emploi exercent leur activité dans les entreprises, dans un cadre d'emploi ordinaire.

Le taux d'emploi direct des travailleurs handicapés atteint actuellement 3,4 % dans les établissements privés assujettis à l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH). Dans le secteur public le taux d'emploi direct des travailleurs handicapés atteint actuellement 5,61 %.

La politique du handicap impulsée par la Secrétariat d'Etat chargé des Personnes handicapées se traduit par de nombreuses avancées concrètes engagées en 2018.

Dans le domaine de l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap, la loi du 5 septembre 2018 pour la Liberté de choisir son avenir professionnel renove l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés dans les entreprises.

Les modalités de l'obligation d'emploi seront simplifiées et les démarches des entreprises pour la déclaration d'emploi des salariés handicapés seront intégrées dans leurs obligations de déclarations sociales. La concertation sur la finalisation des textes d'application est en cours, en vue de leur parution pour l'été 2019. Les

nouvelles règles s'appliqueront au taux d'emploi en 2020, base de calcul de la contribution à verser en 2021 lorsque le taux de 6% n'est pas atteint.

Sophie Cluzel, Secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées, a lancé, le 1er février dernier la campagne 2019 du DuoDay, qui se tiendra le 16 mai prochain.

II) Qu'est-ce que le DUODAY, quels sont ses enjeux, ses modalités ?

Le concept DuoDay a été créé en Irlande en 2008 puis décliné par la Belgique en 2010.

Le DuoDay est un évènement européen, ouvert aux employeurs (entreprises, administrations, collectivités et associations), ainsi qu'à toutes personnes en situation de handicap. Durant une journée, une personne handicapée compose un duo avec un professionnel, afin de s'immerger dans son quotidien.

L'année 2019 sera la seconde édition du DUODAY en France.



Le DuoDay permet de partager une expérience et de s'enrichir mutuellement.

► ***Pour les employeurs publics ou privés*** : Il permet de découvrir sur un temps très court et sans autre engagement les capacités professionnelles des personnes en situation de handicap, en termes d'intégration, de performance, d'autonomie. C'est aussi l'occasion d'entrer en contact avec un réseau de professionnels qui travaillent à l'intégration d'une tranche importante de la population. Enfin, le DuoDay constitue un nouveau levier pour mieux répondre à leurs responsabilités sociétales, s'ouvrir à la diversité et communiquer sur ses valeurs sociales.

► **Pour la personne handicapée** : le DuoDay offre une première approche d'un milieu ordinaire de travail et des exigences particulières d'un poste, d'un métier ou d'un secteur d'activité. Cette journée permettra à certains d'amorcer concrètement un parcours d'insertion professionnelle.

► **Pour les professionnels de l'insertion** : le DuoDay facilite la rencontre et l'échange avec de nouvelles entreprises et permet de mieux comprendre leurs attentes, hésitations, freins à l'intégration de salariés handicapés. Ils seront en mesure de mieux les accompagner dans leurs projets d'intégration et d'optimiser le travail réalisé en amont avec les personnes handicapées.

Les modalités d'inscription

Elles sont identiques pour les employeurs, les candidats en situation de handicap ou les structures accompagnantes.

Il suffit de remplir le formulaire d'inscription disponible sur www.duoday.fr

L'équipe DuoDay contacte le candidat et l'entreprise et fait une proposition de duo.

Le candidat et l'entreprise valident ou refusent la proposition qui lui a été faite.

Les inscriptions via la plateforme seront closes le 6 mai 2019 à minuit.

Participer au DuoDay
16 mai 2019

Qui et pour quoi ?		
	<p>JE SUIS UN CANDIDAT EN SITUATION DE HANDICAP</p> <p>Pour découvrir un métier, un employeur, amorcer un parcours d'insertion, vivre une expérience nouvelle.</p>	
		<p>JE SUIS UN PROFESSIONNEL</p> <p>Pour découvrir les atouts et qualités professionnelles de travailleurs handicapés, affirmer les valeurs sociales de mon entreprise, sensibiliser mes équipes.</p>
		
		<p>JE SUIS UNE STRUCTURE ACCOMPAGNANTE</p> <p>Pour créer de nouvelles synergies avec les employeurs, favoriser l'embauche des personnes que j'accompagne.</p>
Comment ?		
<p>1. Je me rends sur www.duoday.fr</p> <p>2. Je m'inscris en quelques minutes et valide ma candidature</p> <p>3. Je suis contacté, si besoin, par l'équipe DuoDay par mail ou par téléphone</p> <p>4. J'accepte la proposition de duo faite par la structure accompagnante</p>	<p>1. Je me rends sur www.duoday.fr</p> <p>2. J'inscris ma structure et un ou des référents en quelques minutes</p> <p>3. Je crée et gère les offres de duos de ma structure sur mon espace personnel en ligne</p> <p>4. Je suis contacté par les structures accompagnantes qui me proposent des duos</p> <p>5. Je vois que mes offres apparaissent « concrétisées »</p>	<p>1. Je me rends sur www.duoday.fr</p> <p>2. J'inscris mon établissement en quelques minutes</p> <p>3. Je consulte toutes les offres employeurs disponibles dans mon département et les candidats que j'accompagne sur mon espace personnel en ligne</p> <p>4. J'échange avec les professionnels et les candidats que j'accompagne</p> <p>5. Je leur fais des propositions et des duos sont organisés</p>

III/ Bilan du DUODAY 2018 et perspectives 2019

En 2018, l'organisation du DuoDay pour la première fois a permis, **à l'échelle nationale**, de constituer **4 000 duos**. Ainsi, 8 000 personnes ont expérimenté une journée de travail conjointe entre une personne handicapée et une personne valide.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur 69 duos ont été formés. Deux duos en Vaucluse (1 à l'ESAT la Roumanière à Avignon, 1 à l'agence d'intérim Synergie au Pontet)

Témoignage d'Aurore :

« J'ai été affectée à la miellerie auprès de Delphine COSTE qui a été ma monitrice. Elle a pris le temps de me faire visiter les locaux ainsi que de me parler du métier et de son parcours professionnels. Les travailleurs étaient fiers de pouvoir me montrer leurs techniques de travail au sujet du miel notamment comment ils procèdent pour mettre le miel en cuve et le miel devant reposer une nuit avant la mise en pot. Delphine a eu la gentillesse de m'envoyer par photo ce matin la suite du déroulement ».

Témoignage de Brigitte :

« Je vous remercie pour cette journée DuoDay que j'ai passée au sein d'une équipe sympathique et dynamique. Cette journée a été enrichissante par ces belles rencontres et de savoir que l'Agence Synergie le Pontet va être labellisée afin d'accueillir des personnes handicapées est une source de motivation ».

Perspectives 2019

L'objectif est de multiplier par 10 le nombre de duos, soit un objectif de 40 000 duos au plan national et de 40 duos en Vaucluse.

En Vaucluse, au 5/04/2019, 13 employeurs ont proposé 18 offres de duos, 11 duos ont d'ores et déjà été constitués. Les services de l'État participeront à l'opération (Préfecture, DDFIP, DDPP, ARS).

IV : Un exemple d'entreprise participante : SAINT-GOBAIN RESEARCH PROVENCE

► Question à Pascal RENAUX, délégué régional adjoint sud-est de Saint-Gobain Développement :

Pouvez-vous nous présenter Saint-Gobain en quelques mots ?

Saint-Gobain conçoit, produit et distribue des matériaux et des solutions pensés pour le bien-être de chacun et l'avenir de tous. Ces matériaux se trouvent partout dans notre habitat et notre vie quotidienne : bâtiments, transports, infrastructures, ainsi que dans de nombreuses applications industrielles. Ils apportent confort, performance et sécurité tout en répondant aux défis de la construction durable, de la gestion efficace des ressources et du changement climatique.

41,8 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2018 Présent dans 67 pays Plus de 180 000 collaborateurs.

► Question à Chloé BIGENWALD, responsable des ressources humaines de Saint-Gobain Research Provence :

DuoDay @Saint-Gobain Research Provence ? pourquoi ? comment ? pour quels résultats ?

Le Groupe Saint-Gobain encourage ses salariés à participer à l'opération DUODAY. Saint-Gobain Research Provence a tenu à la relayer en local. En effet, nous avons régulièrement des opportunités de postes dans notre Centre, ouverts à des candidats en situation de handicap. C'est pour nous une belle occasion de démystifier l'environnement R&D et faire connaître nos activités tout en sensibilisant nos collaborateurs sur le sujet.

L'accueil de la démarche été très positif, nous avons 8 collaborateurs qui se sont positionnés pour proposer des duos dans des métiers très divers. Ainsi nous proposons de découvrir, le temps d'une journée les métiers d'ingénieur R&D, de technicien de recherche, d'agent d'essais, mais aussi ceux de l'EHS et des Ressources Humaines. Nous espérons donc avoir en face des candidat(e)s à accueillir !

Les démarches sur la plateforme DuoDay ont été intuitives, et chaque salarié(-e) volontaire a participé à la rédaction de son offre.

V/ Les structures accompagnantes :

Pôle emploi : Pour les employeurs

Avignon Joly Jean

Tél : 04 90 27 46 58

Mail : recrutementavignonjolyjean@pole-emploi.net

Avignon Réalpanier

Tél : 04 90 31 53 03

Mail : recrutementavignonrealpanier@pole-emploi.net

Bollène

Tél : 04 90 30 63 00

Mail : recrutementbollene@pole-emploi.net

Orange

Tél : 04 32 81 85 31

Mail : recrutementorange@pole-emploi.net

Carpentras

Tél : 04 32 85 84 15

Mail : recrutementcarpentras@pole-emploi.net

Cavaillon

Tél : 04 32 50 02 84

Mail : recrutementcavaillon@pole-emploi.net

Apt

Tél : 04 90 74 79 42

Mail : recrutementapt@pole-emploi.net

Pertuis

Tél : 04 90 09 22 64

Mail : recrutementpertuis@pole-emploi.net

Ou plateforme : tél : 3995

Pour les demandeurs d'emploi

plateforme 3949 ou adresse mail de son conseiller référent

Cap emploi : contact@capemploi84.fr

Cap Emploi84
72 route de Montfave8
4000 Avignon